

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation  
06/07/2020

Nombres de membres en exercice : 11  
Nombres de membres Présents : 10  
Nombres de membre Absents : 1  
Nombre de procurations : 0  
Nombre de votants : 10

Date Affichage  
06/07/2020

Séance du 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le dix juillet à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : Mme BADIE F., M. BRILLARD M., M. CORREIA J., Mme DABOUIS N., J.D DOMINGO., M. LAUBRAY. J, V. PICHEYRE, M. PUJOL D., M. MIRAN P.

Absents excusés : M. MIRAN P.

**Objet de la Délibération**

**POUVOIR DONNE A M. LE MAIRE POUR VOTER A L ACCA DE CHASSE DE FORMIGUERES ET VILLENEUVE DE FORMIGUERES**

Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du Conseil Municipal de la sollicitation du Président de l'ACCA pour la Commune de Formiguères et Villeneuve de Formiguères, en tant que Maire de la commune il est le représentant au titre d'apporteur de droit de chasse à l'ACCA de Formiguères pour 6 voix.

Le Président de l'ACCA souhaite que la commune prenne part au vote lors de sa prochaine assemblée générale.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

Par 6 voix pour et 4 voix contre, et zéro abstention

**DECIDE** de donner pouvoir à M. le Maire pour représenter ou être représenté pour la commune lors du vote de l'Assemblée générale du 18 juillet 2020.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 10 juillet 2020.



Le Maire

P. PETITQUEUX